

PROGRAMME DU STAGE SKI A PRALOGNAN DU 20 MARS AU 26 MARS 2016

ORGANISE PAR LE COLLEGE DU MARAIS DE ST JEAN DE DAYE

*Vous pouvez conserver le programme
mais vous **DEVEZ RETOURNER la partie à découper et à signer en fin de feuille MERCI.***

<p>DIMANCHE 20 MARS</p> <p>Rendez-vous 17h00</p>	<p>Départ à 17h30 en autocar au collège dans la cour. Se garer devant le collège et venir attendre dans le préau. Transporteur avec UN bus et deux chauffeurs.</p> <p>Prévoir dans un petit sac à emporter dans le car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le REPAS DU SOIR (sandwichs, chips et yaourt à boire, pas trop de chips et de bonbons !) <p>Arrêt sur les aires d'autoroutes pour les repas et pauses.</p>
<p>LUNDI MATIN 21 MARS</p>	<p>Arrivée vers 08H00 heures à PRALOGNAN en région Rhône-Alpes (Savoie). Dans le cœur du village au pied des pistes.</p> <p>Info sur le blog : <u>http://skiclgdumarais.canalblog.com/</u></p> <p>Installation dans les chambres. Petit déjeuner sous forme de buffet. Découverte du lieu de vie. Prise du matériel.</p>
<p>LUNDI 21 mars</p> <p>Au</p> <p>Vendredi 25 mars</p>	<p>Petit déjeuner de 8h00 à 8h45.</p> <p>Cours de ski de 9h00 à 12h00. Un moniteur UCPA en charge d'un groupe (12 élèves maximum). Un professeur référent par groupe.</p> <p>Déjeuner et détente de 12h00 à 14h00 au centre.</p> <p>Cours de ski de 14h00 à 17h00. Un moniteur UCPA en charge d'un groupe (12 élèves maximum). Un professeur référent par groupe.</p> <p>Goûter au centre de 17h00 à 17h30.</p> <p>Entre 17h30 et le dîner: Détente, compte rendu à faire sur le dossier, promenades dans le village sous la surveillance des professeurs (une à deux fois dans la semaine).</p> <p>Dîner à partir de 19h00.</p> <p>Animations au centre jusqu'à 21h00-21h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Topo neige (explications sur les avalanches et les secours en montagne) • Quizz musical • Jeux de société • Soirée dansante <p>Coucher 22h00.</p>
<p>Vendredi 25 Mars A 18h00</p>	<p>Départ de Pralognan vers 17h30 après le goûter. Arrêt sur une aire d'autoroute pour dîner (repas froid fourni par le centre UCPA avec sandwichs en plus). Retour vers 07h45 le SAMEDI 26 MARS.</p> <p>Info sur le blog sur la route afin de préciser l'horaire d'arrivée. (S'il n'y a pas d'infos sur le blog, l'horaire de 7h45 sera respecté).</p>

*COUPON A REMPLIR AU VERSO
ET
A REDONNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL.*

MERCI

ENCADREMENT:

M.Marie		
Mme Morin	M.Lamora	

L'HEBERGEMENT :

L'hébergement et la pension complète sont assurés dans le cadre de la convention de séjour conclue entre le collège et le centre UCPA de Pralognan.
Les professeurs sont logés dans des chambres séparées mais à proximité de celles des élèves.

L'ACCOMPAGNEMENT :

L'encadrement par les professeurs est permanent, hormis pendant les cours de ski assurés par le moniteur diplômé de l'UCPA.
Un membre de l'équipe du collège suit le groupe et intervient pédagogiquement en cas de difficultés particulières.
Les professeurs auront des contacts réguliers avec les moniteurs UCPA pour faire le point sur les progrès ou les difficultés de chacun.
Les professeurs restent sur les pistes avec les groupes et peuvent être joints rapidement par le moniteur UCPA.

En cas d'accident, de maladie ou de malaise passager ne nécessitant pas de rapatriement, un professeur restera avec les élèves concernés au centre.
Les parents seront aussitôt avertis ainsi que le chef d'établissement.

ACTIVITE SKI :

L'activité ski est une activité de groupe et ne peut en aucun cas donner lieu à un cours particulier.
Le niveau de pratique évolue au fur et à mesure des progrès de chacun et des changements de groupe peuvent avoir lieu.
Les pistes de ski sont choisies par les moniteurs en fonction des progrès constatés ainsi que du niveau des élèves, avec le souci de ne jamais engager un groupe d'élèves sur une piste trop difficile pour celui-ci.
La progression même du stage a pour but de conduire les élèves à un premier niveau de maîtrise du ski alpin dans des conditions de vitesse de déplacement déjà rapide. Le plaisir de la glisse étant l'un des buts de cette activité physique de pleine nature. Les chutes y sont fréquentes, mais sans gravité, heureusement, en général. Le risque d'une blessure, comme dans toute activité physique, n'est pas à exclure totalement.

-----X-----X-----**A découper et à redonner au Professeur principal** ----X-----X----

Je, soussigné(e), père - mère - responsable légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance du programme du stage de ski organisé par les professeurs d'E.P.S. du collège des MARAIS du 20/03/2016 au 26/03/2016 et l'accepter sans réserve.

Par ailleurs, je donne mon accord pour le moyen de transport utilisé.

A, le.....Signature des parents ou du responsable légal

**PROGRAMME DU STAGE SKI A PRALOGNAN
 DU 22 MARS AU 28 MARS 2015**

ORGANISE PAR LE COLLEGE DU MARAIS DE ST JEAN DE DAYE

*Vous pouvez conserver le programme
 mais vous **DEVEZ RETOURNER la partie à découper et à signer en fin de feuille MERCI.***

<p align="center">DIMANCHE 22 MARS</p> <p align="center">Rendez-vous 17h00</p>	<p>Départ à 17h30 en autocar au collège dans la cour. Se garer devant le collège et venir attendre dans le préau. Transporteur avec UN bus et deux chauffeurs.</p> <p>Prévoir dans un petit sac à emporter dans le car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le REPAS DU SOIR (sandwichs, chips et yaourt à boire, pas trop de chips et de bonbons !) <p>Arrêt sur les aires d'autoroutes pour les repas et pauses.</p>
<p align="center">LUNDI MATIN 23 MARS</p>	<p>Arrivée vers 08H00 heures à PRALOGNAN en région Rhône-Alpes (Savoie). Dans le cœur du village au pied des pistes.</p> <p>Info sur le blog : http://skiclgdumarais.canalblog.com/</p> <p>Installation dans les chambres. Petit déjeuner sous forme de buffet. Découverte du lieu de vie. Prise du matériel.</p>
<p align="center">LUNDI 23 mars</p> <p align="center">Au</p> <p align="center">Vendredi 27 mars</p>	<p>Petit déjeuner de 8h00 à 8h45.</p> <p>Cours de ski de 9h00 à 12h00. Un moniteur UCPA en charge d'un groupe (12 élèves maximum). Un professeur référent par groupe.</p> <p>Déjeuner et détente de 12h00 à 14h00 au centre.</p> <p>Cours de ski de 14h00 à 17h00. Un moniteur UCPA en charge d'un groupe (12 élèves maximum). Un professeur référent par groupe.</p> <p>Goûter au centre de 17h00 à 17h30.</p> <p>Entre 17h30 et le dîner: Détente, compte rendu à faire sur le dossier, promenades dans le village sous la surveillance des professeurs (une à deux fois dans la semaine).</p> <p>Dîner à partir de 19h00.</p> <p>Animations au centre jusqu'à 21h00-21h30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Topo neige (explications sur les avalanches et les secours en montagne) • Quizz musical • Jeux de société • Soirée dansante <p>Coucher 22h00.</p>
<p align="center">Vendredi 27 Mars A 18h00</p>	<p>Départ de Pralognan vers 17h30 après le goûter. Arrêt sur une aire d'autoroute pour dîner (repas froid fourni par le centre UCPA avec sandwichs en plus). Retour vers 07h45 le SAMEDI 28 MARS. Info sur le blog sur la route afin de préciser l'horaire d'arrivée. (S'il n'y a pas d'infos sur le blog, l'horaire de 7h45 sera respecté).</p>



COUPON A REMPLIR AU VERSO
ET
A REDONNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL.

MERCI

ENCADREMENT:

Mme Ferrando	M.Marie	
Mme Morin	M.Lamora	

L'HEBERGEMENT :

L'hébergement et la pension complète sont assurés dans le cadre de la convention de séjour conclue entre le collège et le centre UCPA de Pralognan.

Les professeurs sont logés dans des chambres séparées mais à proximité de celles des élèves.

L'ACCOMPAGNEMENT :

L'encadrement par les professeurs est permanent, hormis pendant les cours de ski assurés par le moniteur diplômé de l'UCPA.

Un membre de l'équipe du collège suit le groupe et intervient pédagogiquement en cas de difficultés particulières.

Les professeurs auront des contacts réguliers avec les moniteurs UCPA pour faire le point sur les progrès ou les difficultés de chacun.

Les professeurs restent sur les pistes avec les groupes et peuvent être joints rapidement par le moniteur UCPA.

En cas d'accident, de maladie ou de malaise passager ne nécessitant pas de rapatriement, un professeur restera avec les élèves concernés au centre.

Les parents seront aussitôt avertis ainsi que le chef d'établissement.

ACTIVITE SKI :

L'activité ski est une activité de groupe et ne peut en aucun cas donner lieu à un cours particulier. Le niveau de pratique évolue au fur et à mesure des progrès de chacun et des changements de groupe peuvent avoir lieu.

Les pistes de ski sont choisies par les moniteurs en fonction des progrès constatés ainsi que du niveau des élèves, avec le souci de ne jamais engager un groupe d'élèves sur une piste trop difficile pour celui-ci.

La progression même du stage a pour but de conduire les élèves à un premier niveau de maîtrise du ski alpin dans des conditions de vitesse de déplacement déjà rapide. Le plaisir de la glisse étant l'un des buts de cette activité physique de pleine nature. Les chutes y sont fréquentes, mais sans gravité, heureusement, en général. Le risque d'une blessure, comme dans toute activité physique, n'est pas à exclure totalement.

-----X-----X-----**A découper et à redonner au Professeur principal** ----X-----X----

Je, soussigné(e), père - mère - responsable légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance du programme du stage de ski organisé par les professeurs d'E.P.S. du collège des MARAIS du 20/03/2016 au 26/03/2016 et l'accepter sans réserve.

Par ailleurs, je donne mon accord pour le moyen de transport utilisé.

A, le.....Signature des parents ou du responsable légal